



Construction en limite de propriété

Par **miche33**, le **14/03/2009** à **11:11**

Bonjour, un immeuble de 48 appartements sur 5 niveaux et de 14m de hauteur est en construction en limite de ma propriété, c'est à dire à 80 centimètres du mur de ma maison, les ouvriers, pour crépir le mur du bâtiment vont devoir rentrer chez moi suis-je obligé de laisser le libre accès?
Des fenêtres donnant sur ma piscine sont posées à 1 mètre de la limite de propriété. Des projections de ciment tombent sur ma terrasse et sur mes tuiles, j'ai tout les jours des ouvriers au dessus de mon jardin en vue directe.
Que puis-je faire?
Merci